



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2022 À 18H00,
Au siège de GRAND LAC**

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	Arrivée après la 9 ^{ème} délibération
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
MERY	Nathalie FONTAINE	
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOTZ	Daniel CLERC	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZO
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS Marie-Pierre MONTORO-SADOUX

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 22 novembre 2022 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 12 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 20 présents et 22 votants (présents et représentés).

Thibaut GUIGUE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 2 Année : 2022
Exécutoire le : 06 DEC. 2022
Publiée le : 06 DEC. 2022
Visée le : 06 DEC. 2022

MARCHES PUBLICS

Marché n°22041 : Renforcement AEP - Boulevard des Anglais (commune d'Aix-les-Bains) - Attribution

Monsieur le Président rappelle le projet de renouvellement du réseau d'eau potable, Boulevard des Anglais sur la commune d'Aix-les-Bains.

Dans le cadre du développement des opérations immobilières dans ce secteur, compte tenu du diamètre de la canalisation AEP existante (Ø 50 mm), de la nécessité de garantir la défense incendie qui n'était pas encore présente, d'un renouvellement de branchement AEP en plomb encore présent et de la nécessité de réaliser des économies d'eau sur ce tronçon, un renforcement du réseau AEP est en effet nécessaire.

L'objectif de cette opération est donc de renouveler le réseau d'eau potable sur un linéaire de 620 mètres en augmentant le diamètre (passage à un Ø 100 mm) pour avoir des possibilités de défense incendie et d'assurer une distribution optimale aux usagers.

Monsieur le Président rappelle que le cabinet SAFEGE est Maître d'œuvre sur cette opération.

Le présent marché consiste en un lot unique, avec tranche unique (estimation de 490 771.35 € H.T), pour le génie civil des réseaux d'eau potable.

La date de remise des plis a été fixée au vendredi 17 octobre 2022 à 12h au plus tard.
Au total 5 offres ont été reçues.

Au vu des critères d'attribution (50 % prix et 50% valeur technique), du classement des offres, et après négociation, la commission des procédures adaptées réunie le 8 novembre 2022 propose de retenir l'offre de SPIE BATIGNOLLES BLONDET pour un montant de 498 414.25 € HT.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits devront faire l'objet d'une inscription au budget 2023 _ AEP : Opération : 25 / 38.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du marché à l'entreprise précitée,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec l'entreprise indiquée.

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 20
- Présents et représentés : 22
- Votants : 22
- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 29 novembre 2022

Le Président,
Renald BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.22041 : Renforcement AEP - Boulevard des Anglais (commune d'Aix-les-Bains) - Attribution

Date de transmission de l'acte : 06/12/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 06/12/2022

Numéro de l'acte : d4371 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20221129-d4371-DE

Date de décision : 29/11/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)